

Collectif citoyen theixoïse
Compte rendu de réunion – 7 janvier 2016

11 participants : 7 pour le collectif, 2 pour Electrolibre, 1 pour Antilabe, 1 pour Eclat

Jeudi citoyen spécial « des idées pour Brestivan »

Electrolibre et Antilabe

Nous les avons rencontrés à l'occasion de notre ciné-débat « Quelle culture à Theix avec les Theixoïse » en mars 2015, où ils avaient évoqué leur projet.

10 mois plus tard, nous les invitons à nous dire où ils en sont.

Le projet

Projet de « base arrière » pour leur structure, qui travaille sur le principe du spectacle vivant itinérant (étapes de 3 semaines environ), s'inscrivant dans une tradition millénaire.

Implantation à Sarzeau en mars 2015 (Lab'A (?)), grand succès pour les 70 artistes environ participants.

En mars 2016 : au Relecq-Kerhuon (Finistère), du 11 au 28 mars : travail participatif avec un groupe de 25 habitants (jonglage), scène ouverte (artistes locaux, amateurs, associations...).

Au-delà d'une simple base logistique et de bureaux, il s'agit de créer sur Theix un lieu de résidence, de création, mais aussi de représentation et d'accueil du public, pour que Theixoïse et Noyalais soient associés à la dynamique.

Chapiteau de 200 places assises + 100 debout, scène d'expression pluridisciplinaire.

+ « Bal monté », lieu d'accueil, d'expo,

Intérêt du site et de la dalle de l'ancienne usine à béton route de Noyal, sorte de friche urbaine, dans l'emprise du futur quartier de Brestivan, au cœur du territoire de la nouvelle commune Theix-Noyal.

Cohérence évidente avec la démarche Tilt de la municipalité, esprit participatif, alternative au modèle de la culture-consommation.

L'avancement

Depuis de nombreux mois en contact avec les services et élus municipaux.

Accueil a priori très favorable.

Depuis de nombreuses difficultés sont identifiées par la mairie au fur et à mesure.

Aujourd'hui, la proposition de la mairie = bail précaire de 3 ans, mais avec un risque lié au transfert de propriété vers le concessionnaire de la ZAC de Brestivan au bout d'un an. Même si le site en lui-même peut ne pas faire l'objet de travaux avant 3 ans.

Enjeu = sécuriser cette implantation au moins pour 3 ans, voire de façon pérenne, en veillant à ce que le cahier des charges imposé à l'aménageur n'empêche pas le projet.

Eclat

Sollicitation du service urbanisme de la mairie pour proposer des éléments à intégrer au cahier des charges imposées à l'aménageur, afin de permettre l'implantation d'habitat léger et mobile. Intégré l'association Eclat (appui aux éco-constructeurs) pour envisager une réflexion plus large sur l'habitat.

Les associations HALEM et ECLAT considèrent que ce projet peut être envisagé s'il s'inclut dans un projet plus large de quartier « innovant, alternatif, écologique, etc... » dont la définition reste à imaginer. La mairie semble en accord sur cette approche.

Secteur préalablement envisagé par les associations : au nord de la route Noyalo-Theix, (urbanisation la plus tardive, ce qui laisserait le temps de la réflexion). Connexion possible avec le site sur la dalle de béton. Mais ce secteur nord ne pourra pas être urbanisé avant 15 ans donc la mairie propose un autre secteur. Secteur plutôt proposé par la mairie : en partie Est, à proximité de l'étang.

Demande de la mairie : proposer des éléments à intégrer au cahier des charges, étudier le marché potentiel pour envisager une emprise foncière associée. Pour l'habitat mobile ou pour l'exoquartier.

Il semble difficile de réaliser en un mois, avec de l'énergie bénévole et militante, un travail qui aurait dû être mené dans le cadre des pré-études engagées depuis 3 ans, par des professionnels du domaine.

Pourtant il est important de saisir cette occasion d'intégrer dans ce projet d'aménagement un urbanisme alternatif, « doux », « écologique »...

A suivre donc !

Prochaine rencontre :

Jeudi citoyen le 21 janvier – finaliser l'organisation du ciné-débat du 26/01